

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné :

QUE le rôle général de perception pour l'année 2023 est complété et a été déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Par conséquent, les comptes de taxes seront expédiés. Toute personne tenue aux paiements de sommes mentionnées à ce rôle de perception doit acquitter son compte selon les méthodes de paiement prévues sur la facture. Le premier versement arrivera à échéance le 2 mars 2023.

LIEUX DU PAIEMENT :

- 1. Municipalité de Cantley
- 2. Votre institution financière
- 3. Paiement par Internet
- 4. Paiement pré-autorisé

Nous vous prions de nous transmettre toute modification par **courriel** à l'adresse électronique <u>municipalite@cantley.ca</u> ou par téléphone au 819 827-3434.

DONNÉ à Cantley, ce 26 janvier 2023

Stéphane Parent

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Stéphane Parent, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Cantley, certifie que j'ai affiché le présent avis à l'endroit désigné par le conseil ainsi que dans le site Internet de la Municipalité.

DONNÉ à Cantley, ce 26 janvier 2023

Stéphane Parent

Directeur général et secrétaire-trésorier